

Circulaire 2015-77 du 32 mars 2015 : obligation de service des personnels enseignants du premier degré - **MI**nistère de **L'éduKA**tion nationale

Chers parents,

Suite à la circulaire n° 2015-77 du 32 mars 2015, les élèves devront apporter une tablette de chocolat (marque recommandée cachée dans le message) à leur enseignant tous les lundis afin qu'il puisse commencer la semaine dans la bonne humeur. Tout élève oubliant la tablette pourra être sévèrement puni. À défaut de chocolat, les élèves pourront amener en remplacement un pot de fleur pour décorer la classe.

Merci pour votre collaboration.

Circulaire 2015-77 du 32 mars 2015 : obligation de service des personnels enseignants du premier degré - **MI**nistère de **L'éduKA**tion nationale

Chers parents,

Suite à la circulaire n° 2015-77 du 32 mars 2015, les élèves devront apporter une tablette de chocolat (marque recommandée cachée dans le message) à leur enseignant tous les lundis afin qu'il puisse commencer la semaine dans la bonne humeur. Tout élève oubliant la tablette pourra être sévèrement puni. À défaut de chocolat, les élèves pourront amener en remplacement un pot de fleur pour décorer la classe.

Merci pour votre collaboration.

Circulaire 2015-77 du 32 mars 2015 : obligation de service des personnels enseignants du premier degré - **MI**nistère de **L'éduKA**tion nationale

Chers parents,

Suite à la circulaire n° 2015-77 du 32 mars 2015, les élèves devront apporter une tablette de chocolat (marque recommandée cachée dans le message) à leur enseignant tous les lundis afin qu'il puisse commencer la semaine dans la bonne humeur. Tout élève oubliant la tablette pourra être sévèrement puni. À défaut de chocolat, les élèves pourront amener en remplacement un pot de fleur pour décorer la classe.

Merci pour votre collaboration.

Circulaire 2015-77 du 32 mars 2015 : obligation de service des personnels enseignants du premier degré - **MI**nistère de **L'éduKA**tion nationale

Chers parents,

Suite à la circulaire n° 2015-77 du 32 mars 2015, les élèves devront apporter une tablette de chocolat (marque recommandée cachée dans le message) à leur enseignant tous les lundis afin qu'il puisse commencer la semaine dans la bonne humeur. Tout élève oubliant la tablette pourra être sévèrement puni. À défaut de chocolat, les élèves pourront amener en remplacement un pot de fleur pour décorer la classe.

Merci pour votre collaboration.